

DISCOURS DE M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES, L'INTERNATIONALISATION DES RÈGLES COMPTABLES ET SUR L'EURO, PARIS LE 29 OCTOBRE 1997.

29 OCTOBER 1997 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand plaisir pour moi de participer avec vous à la clôture de ce congrès mondial de la comptabilité. Je voudrais saluer particulièrement les délégations venues de différents pays étrangers et que nous sommes toujours heureux d'accueillir et de recevoir à Paris et en France. Je voudrais aussi vous dire ma joie de pouvoir ainsi marquer l'intérêt que je porte à votre réflexion, une réflexion qui associe l'économie, dans ce qu'elle a de plus moderne et éthique, dans ce qu'elle a de plus exigeant. En 1967, la France avait déjà accueilli un congrès mondial de la comptabilité, mais le contexte était alors bien différent. Le monde ne connaissait pas encore l'intense processus de mondialisation des échanges, des techniques et des capitaux auquel nous assistons aujourd'hui.

Votre profession ne s'était pas encore organisée à l'échelle internationale.

Aujourd'hui, c'est sous l'égide de l'IFAC, créée il y a vingt ans, que se tient votre congrès, consacré aux rapports entre votre profession, la science comptable et l'intérêt général.

Ce cheminement a une portée symbolique : il témoigne de la place éminente - et je dirais de plus en plus éminente - qu'occupent, en cette fin de siècle, l'éthique et la déontologie dans un monde en quête de repères et de sens.

Votre congrès rassemble cette année près de 4.000 professionnels de la comptabilité de très haut niveau et qui représentent une centaine de pays de tous les continents, témoignant ainsi de l'universalité de votre profession et surtout de son importance et de son rayonnement.

Je souhaite rendre hommage aux responsables de l'IFAC, M. Frank Harding, le nouveau président, et M. Juan Herrera, son prédécesseur, pour avoir organisé cette manifestation et surtout pour en avoir assuré le succès.

Je salue aussi très cordialement les nombreux présidents des associations nationales ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont participé, à des titres divers, aux travaux de ce congrès.

Je me garderai d'oublier les représentants des associations françaises, et notamment leurs présidents, M. René Ricol, président de l'Ordre des experts-comptables, et M. Didier Kling, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

A travers vous, c'est l'ensemble de la profession de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes français que je veux saluer. Une profession dynamique et nombreuse, puisque la France compte aujourd'hui 17.000 experts-comptables et commissaires aux comptes.

Une profession qui joue un rôle essentiel dans la modernisation et l'internationalisation de notre économie.

Vous ne vous bornez pas, en effet, à établir les comptes. Conseillers et souvent confidents des chefs d'entreprise, vous tenez auprès d'eux une place croissante, notamment en matière sociale et fiscale. Vous guidez les petites et moyennes entreprises dans leur gestion, simplifiant au quotidien des choix encore malheureusement trop complexes. Vous jouez ainsi en faveur de l'emploi un rôle qui doit être salué parce qu'il est trop important.

Par votre compétence et par votre fiabilité, vous apportez aux acteurs économiques confrontés à un environnement en évolution rapide la sécurité dont ils ont besoin. En cela votre rôle est au sens propre irremplaçable.

La profession comptable, qui est aujourd'hui une profession universelle, bien structurée, forte de ses valeurs et de ses principes, s'exerce désormais dans le contexte puissant de la mondialisation.

La mondialisation des échanges, des techniques et des marchés, est riche de promesses pour nos économies, cela ne fait aucun doute, mais elle comporte aussi des risques qui exigent qu'on puisse la maîtriser.

L'internationalisation des échanges peut engendrer une certaine instabilité. Les difficultés du Mexique il y a quelques années, les turbulences financières en Asie du Sud Est et leurs répercussions actuelles en témoignent amplement. A cet égard, je voudrais exprimer ma confiance dans la capacité des pays du Sud Est asiatique à trouver les solutions adaptées aux difficultés auxquelles ils sont aujourd'hui confrontés. Mais ils doivent pouvoir compter sur la solidarité internationale. Les ingrédients de leurs impressionnants succès économiques passés, ces ingrédients sont toujours présents. L'Asie demeurera, il ne faut pas en douter, l'un des pôles de la croissance économique de demain même s'il faut aujourd'hui résorber certains déséquilibres. Mais n'oublions pas que la croissance mondiale repose sur des bases saines car les principales économies dans le monde d'aujourd'hui ont conduit au cours de ces dernières années, des politiques adaptées et favorables à une croissance équilibrée.

Mais ces turbulences montrent combien la coopération financière internationale est plus que jamais indispensable. J'en ai la conviction depuis longtemps. C'est la raison pour laquelle, lors du Sommet des pays du groupe des huit pays les plus industrialisés qui s'est tenu à Lyon en 1996, j'ai insisté pour que nous cherchions ensemble les moyens de prévenir les crises et d'assurer plus de stabilité dans un monde ouvert et qui doit bien entendu le rester.

Il s'agit là d'un travail de longue haleine. Il nécessite un renforcement de la surveillance des économies, une meilleure prise en compte des risques prudentiels et une coopération internationale renforcée entre les multiples acteurs et organes de contrôle. Des progrès ont été accomplis depuis ce Sommet de Lyon mais beaucoup reste à faire. Je suis heureux de constater que cette coopération effectuée sous l'égide des grandes organisations internationales joue tout son rôle efficacement dans le contexte actuel.

L'internationalisation des échanges doit conduire également à une transparence accrue des opérations. Nous avons plus que jamais besoin d'informations fiables et comparables sur la situation des entreprises et des principaux acteurs économiques. Nous avons besoin que l'ensemble des données soient retracées.

Ces informations, seuls des professionnels de haut niveau, qui partagent les mêmes références et qui ont la même conception de leurs missions et de leurs responsabilités, sont capables de les fournir.

L'exigence déontologique qui pèse sur votre profession n'en est que plus forte et vous en avez pleinement confiance.

La lutte contre la corruption, contre le blanchiment de l'argent sale, contre le fléau de la drogue sont plus que jamais des priorités.

Nous devons lutter sans défaillance contre ceux qui veulent détruire notre jeunesse par la drogue, corrompre les acteurs économiques et par là-même détruire les fondements démocratiques de nos sociétés. C'est pourquoi j'ai souhaité donner, dans le cadre du G8 comme dans celui des autres enceintes internationales, une forte impulsion à la lutte contre la corruption, la drogue et le crime organisé.

Vous avez, à votre place qui est éminente, un rôle important à jouer dans ces combats pour le renforcement de l'état de droit et de la démocratie.

Vous avez par le passé fait la preuve de votre attachement à une éthique faite d'indépendance et d'objectivité. Je ne peux que vous encourager à poursuivre dans cette voie et à l'approfondir.

Enfin comment ne pas souligner l'importance de l'harmonisation des règles comptables si l'on veut réussir la mondialisation.

Si nous voulons encourager le développement des échanges et circonscrire les risques, il faut que les états financiers des entreprises soient comparables dans l'espace et dans le temps. Il faut donner à nos entreprises les moyens de travailler dans des conditions juridiquement comparables.

L'élaboration de références comptables internationalement reconnues, afin de ne conserver à terme qu'un seul jeu de comptes, est une priorité d'intérêt international.

Pour autant, et c'est tout le sens du travail intense entrepris par l'IASC dont je tiens à souligner l'importance, les normes comptables communes ne peuvent être fixées qu'à partir d'une réflexion prenant en compte l'ensemble des pratiques et des spécificités nationales ou régionales.

Mais cette démarche internationale ne dispense pas chaque Etat de faire évoluer sa réglementation pour l'adapter aux techniques nouvelles. Dans le domaine comptable également, la subsidiarité conserve toute sa place.

Même si l'internationalisation des normes comptables renforce l'intérêt qu'ont les professionnels à ce

même si l'internationalisation des normes comptables renforce l'intérêt qu'ont les professionnels à se regrouper dans des réseaux présents dans différents pays, elle ne doit pas porter atteinte à la liberté essentielle pour l'entreprise de choisir ses certificateurs et ses conseils parmi une pluralité de cabinets indépendants.

Votre profession est à un tournant de sa riche et longue histoire. Il lui faut, comme beaucoup d'autres, se remettre en cause et se moderniser sans cesse.

Dans cette entreprise difficile et de longue haleine, vous devez garder sans cesse à l'esprit ce qui constitue la finalité de votre action : je veux parler du service de l'entreprise, et à travers de l'entreprise, des hommes qui y travaillent.

Le service des actionnaires, tout d'abord, qui ne sont pas toujours suffisamment associés aux décisions qui commandent l'avenir de l'entreprise. Vous êtes conscients de ces difficultés et je sais que vous contribuez activement à la réflexion menée sur le "gouvernement d'entreprise".

Mais aussi le service des salariés dont le sort est étroitement lié à celui de l'entreprise qui les emploie. Aujourd'hui, les outils comptables s'attachent d'abord à mesurer les performances financières d'une entreprise. Il serait souhaitable que la réflexion progresse pour prendre également en compte les éléments qui fondent sa compétitivité globale, et notamment la richesse de son capital humain. Dans son domaine et à son échelle, la comptabilité a, elle aussi, un rôle à jouer dans la sauvegarde et le développement de l'emploi.

Je ne saurais terminer cette intervention prononcée devant des femmes et des hommes qui représentent les pays les plus dynamiques de l'économie mondiale sans vous dire ma confiance dans l'économie française.

Si la croissance du début des années 1990 a été décevante pour la France, comme d'ailleurs pour l'Europe continentale tout entière, les perspectives sont désormais mieux orientées. L'effort de maîtrise de nos déficits publics, entrepris avec détermination ces dernières années, porte ses fruits.

L'amélioration sensible de notre environnement extérieur et le retour à des parités de change qui correspondent aux données fondamentales ne peuvent que favoriser la croissance. L'économie française a les moyens d'y répondre car elle repose sur un socle solide.

Quatrième exportateur mondial, le second pour les services ou pour les produits agricoles, la France est aussi le quatrième importateur mondial. C'est dire que son économie est ouverte et qu'elle est bien insérée dans l'économie internationale. C'est dire aussi qu'elle ne s'abrite pas derrière un protectionnisme dépassé mais qu'elle plaide pour une saine liberté des échanges.

La force de l'économie française repose sur un réseau dense et diversifié d'entreprises, de sociétés de services, de banques et de compagnies d'assurance dynamiques et compétitives. Elle est un des pays en Europe où naît, chaque année, le plus grand nombre d'entreprises.

Si la stabilité des prix et la solidité de sa monnaie sont des conditions indispensables à son développement, c'est d'abord sur la compétence de ses femmes et de ses hommes que reposent les atouts principaux de la France : une population bien formée et qualifiée, des savoir-faire de premier ordre, la force de sa recherche scientifique et technique.

La vigueur de l'investissement étranger en France témoigne de la confiance que les entreprises de vos pays lui accordent. Aujourd'hui, le tiers de la production industrielle française est réalisé par des groupes dont le capital est majoritairement détenu par des actionnaires étrangers.

Dans un monde en pleine évolution, la France n'est pas en reste. Elle est décidée à relever le défi de la mondialisation. Elle se doit d'être forte et entreprenante, dans la fidélité à sa culture et à son modèle social auquel elle est profondément attachée et qu'elle ne laissera pas remettre en cause, mais aussi, dans la fidélité à l'exigence européenne qu'elle soutient et défend.

Certes, nous devons, nous aussi, nous adapter. La mondialisation a créé un contexte inédit de forte concurrence. Le repli sur soi conduirait à un déclin irrémédiable. C'est pourquoi nous devons prendre hardiment en mains notre destin. Si nous prenons les bonnes voies, nous tirerons pleinement parti de la mondialisation avec ses promesses nouvelles de croissance, d'emplois, et de prospérité.

Pour cela il ne faut pas relâcher nos efforts ni refuser le travail. Il faut libérer les énergies de nos entreprises et leur offrir le meilleur environnement possible.

Dans le système mondial multipolaire qui se forme sous nos yeux, l'Europe, qui est déjà la première puissance économique du monde - je parle de l'Union européenne -, a vocation à être un acteur encore

beaucoup plus présent dans le monde de demain.

L'Union européenne s'apprête à franchir une nouvelle étape de son histoire avec la création d'une monnaie unique, l'euro. L'euro est désormais à portée de nos mains. Le 1er janvier 1999 ce grand projet politique et économique verra le jour. Il est l'aboutissement naturel de l'intégration des économies européennes. La France, bien sûr, en sera.

Mais l'Europe n'entend pas devenir un ensemble refermé sur lui-même. Nous souhaitons plus que jamais intensifier les échanges et les investissements avec les autres grandes parties du monde. L'Europe n'est pas et ne sera jamais une forteresse. C'est, aujourd'hui, le marché le plus ouvert de la planète.

Mesdames, Messieurs,

Vous le savez, alors que les échanges de biens, de services ou d'informations connaissent un développement vertigineux, tout plaide en faveur du renforcement de la coopération internationale. Les Etats doivent jouer un rôle essentiel et ils doivent donner l'impulsion. Mais ils ne peuvent suffire à la tâche. Il faut que les acteurs économiques prennent le relais, en concertation avec les autorités de leur pays.

Vous nous donnez l'exemple d'une collaboration confiante et féconde entre vous. Vous montrez la voie à suivre pour bien accompagner l'essor économique sans précédent que connaît notre planète.

Vous devez d'abord travailler au renforcement de cette coopération. Je sais que c'est votre ambition.

Vous pouvez compter sur le soutien des autorités françaises.

Je vous remercie.